

# Résumé Exécutif du Programme National – Équateur

---

PROGRAMME ONU-REDD 6<sup>ème</sup> RÉUNION  
DU CONSEIL D'ORIENTATION

---

21-23 mars 2011

Da Lat, Viet Nam



Conformément à la décision du Conseil d'orientation, le présent document a été imprimé en nombre limité afin de réduire au minimum l'impact des processus du programme ONU-REDD sur l'environnement et de contribuer à leur neutralité climatique. Les délégués sont priés d'apporter leurs propres exemplaires à la réunion. La plupart des documents de réunion du programme ONU-REDD sont disponibles sur Internet à l'adresse [www.unredd.net](http://www.unredd.net).

## Résumé exécutif

La physionomie de la couverture forestière de l'Équateur – constituée d'une grande diversité de forêts qui s'étendent sur 10 millions d'hectares environ, soit 55 % de la superficie du pays – subit depuis plusieurs décennies une transformation évidente en grande partie due à l'évolution de l'utilisation des terres. Selon les données disponibles en l'an 2000, à peu près 198 000 hectares de forêts disparaissent chaque année, bien que des estimations plus récentes du Ministère de l'environnement portent à 61 764 50 hectares par an le taux de déforestation.

Pour faire face au recul de la forêt, le gouvernement de l'Équateur a fait de la réduction du taux de déforestation l'une des priorités du Plan national du Bien Vivre (2009-2013). À cet effet, le Ministère de l'environnement met en œuvre toute une série d'initiatives visant, d'une part, à freiner la déforestation dans le pays - cette démarche s'inscrivant dans la volonté d'instituer une bonne gouvernance des ressources forestières – et, d'autre part, et ce sur la même lancée, à contribuer à l'atténuation du changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre liées à cette activité.

Le gouvernement de l'Équateur a, depuis 2008, joué un rôle actif dans les négociations internationales sur la REDD+, menant de concert au niveau international des activités destinées à ouvrir la voie à la mise en œuvre de ce mécanisme dans le pays. De fait, on ne peut manquer de constater que l'Équateur a fait d'énormes efforts dans sa préparation à la REDD+, qui se traduisent dans les avancées explicitées ci-après :

En septembre 2008 le Ministère de l'environnement lançait un programme portant le nom de « Socio Bosque », plus exactement une politique d'incitations axée sur la conservation des forêts naturelles. Le but de cette initiative est de renforcer les politiques de « command-control » historiquement imposées au secteur forestier de ce pays, dans un souci d'unifier la conservation et le développement des forêts. Jusqu'ici, les accords en matière de conservation signés concernent 630 000 hectares. À cela sont venus s'ajouter en 2009 deux projets de collecte de données significatifs : le mappage historique de la déforestation et l'évaluation des ressources forestières nationales.

L'Équateur s'emploie aussi à mettre au point une stratégie REDD+ nationale, qui puisse en même temps contribuer à l'atténuation du changement climatique et à la mise en œuvre de pratiques de gestion forestière rationnelles, en ayant recours sur le plan national à un certain nombre d'activités, de projets, de mesures et de politique visant à freiner la déforestation et les émissions de gaz à effet de serre associées. En sus de cette stratégie, d'immenses efforts ont été déployés pour instaurer les mécanismes juridiques, financiers et institutionnels nécessaires à la mise en œuvre de la REDD+ dans le pays, pour garantir de multiples avantages, pour assurer une coordination interinstitutionnelle et pour concevoir un programme destiné à promouvoir la participation de la société civile, entre autres objectifs.

Désireux de contribuer à la mise en œuvre de cette stratégie, le Programme national conjoint (NJP) est décidé à appuyer l'Équateur dans la phase de préparation de la réalisation du mécanisme REDD+. C'est ainsi que – s'inscrivant dans la phase de préparation du pays - le NJP soutiendra des activités concrètes dans le cadre de la Stratégie REDD+ nationale. À noter que ces activités sont liées aux programmes de coopération technique et financière élaborés en coopération avec le gouvernement allemand qui, également, désire contribuer à la phase de préparation à la mise en œuvre de la REDD+.

Le NJP de l'Équateur invoque six résultats : (1) la conception et la mise en œuvre du Système national de surveillance des forêts ; (2) la mise en œuvre nationale du processus de consultation REDD+ auquel

participent la société civile, les communautés, peuples et nationalités autochtones, le peuple afro-équatorien, le peuple montubio et les communes<sup>1</sup>; (3) l'élaboration de politiques et d'instruments en vue de la mise en œuvre de la REDD+ (4) l'élaboration du cadre opérationnel pour la mise en œuvre de la REDD+ ; (5) la garantie de multiples avantages environnementaux et sociaux et (6) la conception et la mise en œuvre d'un système de partage des bénéfices.

---

<sup>1</sup> Art. 56 de la Constitution de la République de l'Équateur